

### Le nom de Lure

On a donné beaucoup d'étymologies du nom de Lure. Toutes se soutiennent, aucune n'écarte l'autre, mais aucune ne paraît péremptoire. Je ne cite que pour mémoire celle donnée par l'abbé Besson qui s'en tire avec un à peu près : partant de la tradition littérale du latin *Lutra* qui signifie Loutre, il dit que, selon quelques savants, Lure a reçu son nom parce que son territoire est peuplé de loutres.

Pour Ed. Thirria (Manuel de l'Habitant de la Haute Saône, 1869), le nom de Lure vient du latin : *lutum* (marais, boue).

Ch. Longchamps Glanures et Suchaux (Dictionnaire des Communes, 1866) pour qui tous les noms de lieux de notre département ont une origine celtique, assignent celle-ci à Lure : *Luh* - lac ; *dwyre* (doyre) source. *Luh doyre* ; *Luder*, source qui forme un lac. On peut aussi se référer au bas breton, gaélique ; irlandais : *Loch* - *Louch* - *Luch* (*Lur*) marais. Dans notre cas, l'étymologie celtique pourrait logiquement être admise, puisque Saint-Desle était irlandais, mais il faudrait être certain que c'est lui qui a donné son nom à la ville. Pour M. Pajot, l'étymologie de Lure est nettement germanique, *Lauter*, claire, pure, limpide et aurait été ainsi nommée en raison des eaux de la Font. Hypothèse aussi à prendre en considération, celle qu'ont émise le docteur F. Meynier et l'abbé Jean Flory. Ce serait Lothaire, créé Roi de Lorraine en 855 par son père, l'empereur Lothaire, qui aurait donné son nom à l'abbaye. Celle-ci, dit J. Meynier, apparaît pour la première fois sous celui de *Lotheraa* dans le partage de

8

ses états en 870. Opinion reprise par l'abbé Flory : "Lure semble être étymologiquement la ville de Lothaire... les démêlés survenus entre l'abbé Hicca et Lothaire II valurent à l'abbaye sa première prospérité et peut-être son nom ". Ensuite, on trouve Lutheraa dans la charte d'Othon I en 959. Puis, par contraction Luthra ou Lutra (1016, 1178, 1195, 1209, 1290, 1358) et même Luthree en 1118, Lura en 1256, 1290, 1295, 1303, 1343. Luyre en 1307 et enfin Lure en 1408. En allemand, Luder ou Luders - 1157 - 1233.

Lorsque Saint-Desle arriva à Lure en 610, l'emplacement où s'élevèrent le monastère et ensuite la ville n'était alors, suivant la description qu'en fait l'auteur anonyme qui écrivit en 959 la Vita Sancti Deicoli, que forêts épaisses et impénétrables, criblées de sources, repaire de bêtes sauvages.

Mais, il semble que les alentours étaient habités et on en possède 3 indices : l'existence de la ville gallo-romaine et mérovingienne de Saint-Quentin dont je parlerai plus loin, et qui avait une chapelle, les vestiges d'un chemin romain encore visible à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, probablement le branchement de la voie de Luxeuil à Mandeure. Ce chemin suivait à peu près le tracé du traie Magrey et longeait la base de la colline où s'élevait une chapelle dédiée à Saint-Martin et desservie par un prêtre, dont les fidèles devaient être les serfs du puissant seigneur Verfaire groupés dans l'enceinte d'une autre villa, ou habitant dans des cabanes édifiées sur les terres qu'ils cultivaient au nord et à

.../...

l'est, entre le Moulin Notre Dame et la Fontaine aux Chartons et peut être même jusqu'à Bouhans.

Ce fut le monastère fondé par Saint-Desle qui est à l'origine de ce qui devint la ville de Lure et dont on ne connaît rien avant le XIV<sup>e</sup> siècle. Prit-elle naissance avant les invasions hongroises qui eurent lieu entre 917 et 937 ? En tous cas, il n'en existait plus rien après celles-ci, puisque dit la vie de Saint-Desle : "les quelques habitants qui avaient demeuré étaient réduits à l'isolement dans les campagnes, et le monastère de Saint-Desle avait subi une telle infortune et un tel dommage que ni moines, ni clercs ne l'habitaient plus". Par ailleurs, il n'est pas question dans la charte d'Othon de 959 d'une bourgade quelconque voisine du monastère, mais seulement d'un lieu appelé Lutheraa très convenable pour le séjour des moines.

Selon leurs usages, les moines durent entreprendre de défricher et de mettre en culture les vastes domaines boisés et marécageux entourant leur monastère dont on leur avait fait don. Et il advint que, comme partout ailleurs, les indigènes, préférant leur sécurité et leur bien être, vinrent se regrouper sous les murs de l'abbaye et obtinrent d'elle concession des terrains arrachés à la forêt, moyennant une servitude absolue.

Telle fut vraisemblablement l'origine de l'agglomération qui, peu à peu, prit consistance et se développa

.../...

sous la protection des abbés. D'abord placés sous leur étroite dépendance, les habitants obtinrent dans les siècles qui suivirent le relâchement de celle-ci. Dès 1400 ils furent affranchis, mais jusqu'à la 9<sup>ème</sup> génération seulement, moyennant certaines conditions et restrictions. L'acte de ces franchises, qui n'existe plus, est rappelé dans la sentence arbitrale de 1408 et dans l'acte de 1545 par lequel l'abbé Jean Rodolphe Stoer les confirma et les étendit "pour en jouir les bourgeois et manants comme des gens de pure, franche et libère condition font, peuvent et doivent faire". Donc, à partir de cette année, les habitants de Lure présents et à venir se trouvèrent libres de leurs personnes et de leurs biens, seulement chargés, envers l'abbaye, de diverses corvées et redevances dûment acceptées et établies qui furent maintenues jusqu'en 1789.

L'Abbé Prince précisait toutefois "qu'ils seront, demeurent et demeureront à perpétuité, envers nous, nos successeurs et ayant cause, subjects et ressortissans, rière et sous nos droits seigneuriaux de principautés, régalias, juridictions et seigneurie haulte, moyenne et basse, selon que du passé ont fait et sont esté tenuz et sans à i celles déroger". (Cet acte de 1545 était déposé dans les archives municipales de Lure et l'Abbé Besson en a donné le texte intégral dans son mémoire historique sur l'abbaye et la ville de Lure - 1846 - Il y figurait encore en 1929, date à laquelle je l'ai confronté avec la copie donnée par l'abbé Besson. Mais depuis, il est perdu et je l'ai vainement recherché à plusieurs reprises, et notamment en 1952.

.../...

Dans l'acte de 1545 il n'est pas question de franchises municipales, mais, néanmoins, le maître bourgeois et quatre échevins y étant cités, on a ainsi la preuve que les Lurons possédaient, depuis un temps indéterminé, la liberté de pourvoir eux-mêmes à l'administration de leur communauté, sous la tutelle de l'abbé.

On croit, mais c'est loin d'être une certitude, qu'à cette date Lure adopta les armoiries qui sont encore les siennes actuellement "d'azur au soleil d'or" avec la devise : VNDIQUE NOS TUERE. Protège-nous de tous côtés. Cependant, on ne les relève pour la première fois que sur un sceau dans un acte de 1636 (archives du Doubs).

On trouve le soleil, source de chaleur, de lumière et donc de vie, emblème de la prospérité, dans les armoiries de trois villes de Franche-Comté, Dole, Luxeuil et Marnay, accompagnant le lion de Franche-Comté, ce qui n'est pas le cas pour Lure, réunie à la Franche-Comté et à la France seulement en 1679.

Certains sont d'avis que Luxeuil aurait placé le soleil dans son blason en l'honneur de Saint-Colomban dont la mère, ainsi que le rapporte son biographe Jonas, vit en songe avant sa naissance, un soleil éclatant sortir de son sein et inonder le monde de sa lumière. Et c'est par référence à Saint-Colomban que Lure aurait emprunté le soleil à Luxeuil. Mais on peut s'étonner que ce soit la ville et non l'abbaye qui ait adopté cet attribut, car les armes de celle-ci étaient : de gueules au bras dextre bénissant d'argent vê-

tu de sable, mis en pal, qu'on rencontre déjà sur un sceau de 1290 et dont elle usa jusqu'à sa sécularisation.

Quant à la devise : invocation au soleil, on ne doit pas la prendre pour une affirmation d'idolâtrie, les Lurons étaient alors chrétiens et ils s'adressaient ainsi à Dieu, Soleil de Justice, selon la Bible. Elle a aussi un sens pratique, si on pense que la petite ville de Lure était menacée de toutes parts par de puissants voisins dont les états l'entouraient.

Après la conquête française, Louis XIV donna à Lure, comme à toutes les autres villes comtoises, de nouvelles armoiries qui figurent à l'armorial de 1676 : de Gueules à trois tours maçonnées de sable, ouvertes de gueules, rangées sur un tertre de sinople, sommé de trois fleurs de lys de même ; on les voit reproduites sur le grand plan de la ville de Lure dressé en 1911 par Ernest Bedon. Mais nos pères préférèrent conserver leur antique soleil d'or mis en sommeil à la Révolution.

À la Restauration, un mois avant le retour de l'Île d'Elbe, le conseil municipal décida de le reprendre. Mais les conseillers ne paraissent pas avoir été très au fait de l'histoire de leur ville, car la délibération du 17 février 1815 dit que Lure tient ses anciennes armoiries dont elle a fait usage depuis un temps immémorial, des anciens Rois de France. En conséquence, ils suppliaient humblement le Roi Louis XVIII d'en assurer à la ville de Lure la possession et jouissance.

.../...

L'abbaye, elle aussi, négligea les nouvelles armoiries qui lui furent aussi attribuées en 1696 : d'argent à un Saint Benoît de carnation vêtu de sable.

Pour en terminer avec ce préambule avant d'entreprendre notre promenade , je dirai que, malgré leur sujétion à l'empire germanique, les moeurs, les habitudes et le langage des habitants ne différaient en rien de ceux de leurs voisins comtois, ce que constatait en 1595 le vieil historien Gollut s'étonnant que le Révérend Abbé prétendit "que l'abbaye est en Allemagne, combien que le langage des habitants soit bourgougnon". En tous cas, les abbés et leurs officiers ne firent aucune pression pour leur imposer les usages et la langue allemande et ne l'employèrent ni dans leurs actes d'administration ou les jugements rendus par eux.

Il faut même croire que l'on parlait à Lure un français très pur, si l'on s'en rapporte à ce qui dit Bernard de Ferette de Pie Knobel de Lech, moine suisse de l'abbaye de Saint Gall. Au cours de son long séjour à Lure de 1671 à 1698 il y avait si bien appris le français qu'il parvint à l'écrire et à le parler élégamment.

Devenus Français en 1679, les Lurons se montrèrent bons et loyaux sujets du Roi de France et ils ont persisté dans leurs sentiments de patriotisme. On ignore généralement qu'en 1871 ils faillirent redevenir Allemands. Le parti militaire prussien avait décidé que la ligne frontière devait englober non seulement Epinal et Nancy, mais aussi Lure et Villersexel. Ce fut grâce à l'énergie déployée par M. Thiers

.../...

qu'elle fut reculée jusque derrière Belfort. Notre petite ville dut donc à celui qui reçut le titre de Libérateur du territoire et fut le premier président de la 3<sup>e</sup> République de n'avoir pas subi la honte et les rigueurs de l'annexion ; et peut-être même les ruines et les dévastations de la guerre de 1914-1918. En effet, Lure se fut trouvée en toute première ligne et sous le feu de l'artillerie. Paradoxalement, il faut bien le dire, la situation créée par le traité de Francfort fut à l'origine de la prospérité économique de Lure par suite de l'exode des industriels alsaciens qui y construisirent des usines.

Entrons maintenant à Lure, par le Pont de l'Ognon, comme si nous arrivions de Belfort. Il n'existe à cet emplacement que depuis 1736 ; auparavant il était beaucoup plus sur la droite et était construit en bois. D'ailleurs, jusqu'en 1735 la grande route Paris-Vesoul-Belfort évitait Lure. De Calmoutier elle se dirigeait sur Mollans et Vy-les-Lure, où elle traversait l'Ognon à gué et gagnait directement la Côte.

Un simple chemin dénommé la Petite Route reliait Calmoutier à Lure par Pomoy, Genevreville et Amblans et n'était naturellement pas utilisé par les voyageurs. Il en était de même pour les communications avec Besançon, Luxeuil et les Vosges. Ceci s'explique par le fait que le Prince abbé n'admettait pas qu'aucune voie importante traverse Lure, autant pour sauvegarder son autonomie que pour raisons stratégiques. Il exigeait que les portes de la ville soient fermées dès la nuit tombante jusqu'à l'aube.

.../...

Ce fut en 1734 que l'Intendant de Franche Comté ordonna l'aménagement de la Petite Route, suivant son tracé actuel pour éviter le détour par Mollans et Vy-les-Lure.

A ce sujet, nous apprenons que Lure était alors d'une saleté repoussante, les rue, y compris la Grande Rue n'étaient pas pavées, elles n'étaient qu'un cloaque, les eaux pluviales et ménagères s'écoulaient dans une profonde rigole creusée en leur milieu. L'Intendant prescrivit de les débarrasser, principalement la Grande Rue, de tous les fumiers, boues et immondices qui les encombraient, pour la liberté du commerce, la commodité des passants et afin de ne donner à ceux-ci et aux étrangers aucun sujet de plainte, ni de raillerie contre les habitants et les bourgeois.

La ville, si on peut lui donner ce nom, détruite et presque totalement incendiée en 1636, avait été reconstruite très sommairement. Les maisons étaient basses et couvertes de toits de chaume. Maintenant qu'elle était reliée à l'extérieur et traversée par une grande voie, le corps de ville comprit qu'elle ne pouvait continuer à offrir un aspect aussi minable aux voyageurs et, le 27 septembre 1739, il invita les habitants ayant des maisons sur la Grande Rue à les couvrir en tuiles et à les exhausser, et ceux ayant des chasals de les remplacer par des maisons comme plusieurs l'avaient déjà fait, de façon à décorer et à embellir la ville. Puis, il fit planter des tilleuls depuis le Pont de l'Ognon, le long de la route jusqu'à l'entrée de Lure, et prolongea ensuite cette avenue jusqu'à la Font par la rue de la Gare actuelle, la

.../...

16

Douve (square de la gare) et l'allée des Soupirs (avenue Fernand Scheurer). J'ai souvent entendu raconter dans mon enfance que cette superbe promenade suscita l'admiration des Cosaques lors de l'invasion de 1814.

En 1789, deux services de poste desservaient Lure. Celui de Lorraine à Besançon par Remiremont et celui de Belfort à Paris. Il y avait trois départs et trois arrivées par semaine. On allait de Lure à Paris en huit jours, en carrosse jusqu'à Langres où on prenait le coche. Des services de voiture reliaient Lure à Luxeuil.

Tout le quartier entre le Mont-Randon et le Mont-Châtel est moderne. Il s'est construit peu à peu, après la guerre de 1870, autour des usines Grünn et Rieger, fondées par des industriels alsaciens, et surtout après la construction du quartier Lassalle, dont le premier occupant fut en 1892, le 1er Régiment de Dragons. Auparavant, on n'y voyait que quelques maisons de ferme et des baraques.

On a tout lieu de penser que le Mont-Randon et le Mont-Châtel ont été utilisés à l'époque de l'occupation romaine, mais certainement pas comme places fortes ainsi qu'on l'a dit. Il est plus probable que ces deux collines ont servi d'observatoires et particulièrement de vigies. On sait que le long de leurs voies, toutes stratégiques en pays de conquête, les Romains établissaient sur les hauteurs des stations militaires plus ou moins fortifiées, chargées de la surveillance et de la signalisation, qui s'effectuaient la nuit grâce à

.../...

de grands feux jalonnant la route et que les voyageurs pouvaient apercevoir de loin. Ces feux servaient aussi aux soldats pour correspondre par signaux.

Celle du Rhin à Langres passait à proximité de Lure par Maibouhans, La Nouvelle, Saint-Germain, empruntée constamment par les légions et les convois.

Certains historiens, s'appuyant sur la description de César dans ses commentaires, ont placé dans la plaine de Ronchamp la rencontre des armées romaines et d'Arioviste. Dans le bois du Mortard, on trouve plusieurs mares (existent-elles encore ?) où les jeunes Lurons dont j'étais se plaisaient à aller pêcher la grenouille. L'une d'elles était dénommée : lac d'Arioviste et, selon une tradition bien établie, le chef germain s'y serait baigné avant de livrer bataille à César. Notre vieux professeur de latin, le Père Lancrenon, y croyait dur comme fer et il n'était pas indiqué de le contredire sur ce point.

Ce qui rend vraisemblable cette hypothèse de l'utilisation des deux collines, c'est le nom de châte que portent généralement celles sur qui étaient établies des vigies, et l'existence au sommet du Mont-Randon d'un chemin ferré dont on voyait encore des fragments, il y a 60 ans, avec très apparent le sillon tracé par les roues des chars dans la pierre.

Certains, trop pressés de généraliser, prétendaient qu'il s'agissait des vestiges d'une voie romaine reliant Lure à Besançon, mais, comme je le fis remarquer à l'un deux, on ne

.../...

s'explique guère pourquoi on lui aurait fait enjamber le monticule alors qu'il était plus simple de la faire passer au pied. En fait, le chemin ferré avait dû être fait à l'usage de la petite garnison qui devait s'y tenir.

Sur le Mont-Châtel (Mauchaté, Malchaté dans plusieurs titres du 17<sup>e</sup> siècle), on aurait trouvé au 18<sup>e</sup> siècle, selon Ed. Clerc (La Franche Comté à l'Epoque Romaine, 1847) un orteil de bronze qui devait appartenir à une statue colossale ; d'autre part, la vaste plate forme qu'il présente à son sommet, les retranchements artificiels ou naturels, qu'on décelait sur ses pentes il y a encore un demi-siècle devaient conforter la croyance bien ancrée chez les vieux Lurons que, là, s'élevait au Moyen Âge un château fort construit par un empereur d'Allemagne.

Il semblerait qu'on trouve l'origine de cette conviction dans un passage de la chronique d'Othon de Freisingen relatant que l'Empereur Frédéric Barberousse, en 1158, retournant dans le Pays des Vangions (le Palatinat) détourna son itinéraire et s'accorda quelques jours de détente dans le château qu'il s'était fait bâtir près de Lure (apud Lutra). Ce passage repris et mis en vers par Gunther Ligurinus. "Il revit Lure (Luthram revisit) et s'y reposa quelques jours dans le Palais Royal qu'il s'y était fait construire" a probablement été interprété par quelque bénédictin érudit comme s'appliquant au Lure où s'élevait son monastère, et ce fut probablement ainsi que se transmit la tradition jusqu'à nos jours.

.../...

Toutefois, il paraît bien étonnant qu'il n'ait subsisté le moindre vestige de cette importante demeure royale, dont Othon de Freisingen dit qu'elle était en marbre, entourée d'une part d'une solide muraille et, d'autre part, par un bassin grand comme un lac, rempli de poissons, voisinant avec un parc où abondaient cerfs et chevreuils. Description qui ne s'accorde guère avec le site du Mont-Châtel. Lors des travaux qui, en 1967, ont bouleversé une partie du Mont-Châtel à l'occasion de la construction du nouvel hôpital, il n'a été découvert ni traces de fondations, ni aucun débris enfoui dans le sol. Suivant les érudits, le Lure dont il est question dans la chronique est Kaiserslautern dans le Palatinat.

Cette légende du château sur le Mont-Châtel s'apparente à d'autres que les vieux Lurons de mon enfance, transmettant les traditions de leurs ancêtres, mélangeaient en toute bonne foi avec des faits bien réels et vrais.

Ainsi, pour revenir à des temps plus proches de nous, le sommet du Mont-Châtel fut aménagé au début de la Révolution pour être le théâtre de fêtes solennelles. On y érigea, à cet effet, l'autel de la Patrie et les arbres qui furent plantés présentent encore actuellement dans leur disposition l'aspect d'une nef.

Il était la propriété de la ville et ce fut à son pied que le conseil municipal fit construire l'hôpital, en vertu du legs que lui avait fait à cet effet Marie Richard

.../...

(1804-1852), fille d'un notaire issu d'une ancienne famille de la ville. Par son testament, elle avait fait la ville de Lure sa légataire universelle, à condition de construire une maison hospitalière pour les vieux et les pauvres, s'il n'était pas possible d'établir celle-ci dans sa maison du 61 Grande-Rue. Sa fortune consistait en biens mobiliers et immobiliers qui, après réalisation, produisirent la coquette somme de 153 976 Francs considérable pour l'époque. En acceptant le legs, le conseil municipal décida d'accorder à Marie Richard, en reconnaissance, une concession perpétuelle au cimetière sur laquelle serait érigé un monument commémoratif aux frais de la ville. Comme la testatrice l'avait prévu, sa maison de la Grande-Rue fut jugée non convenable pour l'établissement de l'hospice désiré. Ce fut alors que le conseil municipal décida de le construire sur le terrain situé au pied du Mont-Châtel, et la première pierre en fut posée le 21 septembre 1857.

Quant au Mont-Randon, que l'on prononçait et écrivait Mourandon), on y voyait dressé jusqu'en 1789 le signe patibulaire de l'abbé, souverain prince et seigneur de Lure ; potence à 4 piliers, signe de la plus haute justice seigneuriale "auquel, disent les Reconnaissances générales de la terre de Lure de 1572, se font les exécutions par la corde de tous les délinquants, tant de la terre de Lure que de celle de Passavant, lequel, à quante fois il est ruineux et tombé à terre, le Révérend Prince le peut faire redresser sans licence ni permission de personnes quelconques, audit redressement et érection duquel les bourgeois et habitants de Lure

.../...

sont tenus y assister en armes avec les autres subjects de la terre de Lure". Cette convocation et cette cérémonie eurent lieu pour la dernière fois en 1725. Je ne sais si, à partir de cette date, y eurent lieu des exécutions capitales, mais l'abbé qui n'était plus prince que de nom depuis 1679 tint à le maintenir, pour affirmer qu'il était le seul seigneur de Lure.

Il fut détruit en 1789 et faillit être remplacé par un autre monument pour commémorer les visites que fit à Lure en 1814 le Comte d'Artois, futur roi Charles X. Revenant d'un long exil depuis 22 ans, il passa à Lure, le 21 février 1814; c'était la première ville de France où il s'arrêtait et le Maire Berthod lui souhaita la bienvenue, entouré, si on en croit la relation officielle de tous les habitants de la ville. Pour remercier les Lurons de cet accueil qui l'avait profondément touché, le Prince tint à visiter Lure le 29 octobre 1814, lors d'un passage dans la région. On lui fit une réception solennelle et, en souvenir de ces heureux événements, le conseil municipal décida de créer sur le Mont-Randon une promenade appelée le Cours Monsieur, ornée d'un obélisque surmonté du buste du Comte d'Artois.

Le projet fut mis à exécution sans tarder, et la première pierre du monument fut posée et bénie par le curé de Lure le 29 novembre 1814 en présence du Préfet, du Général Baron Gruyer, du Marquis de Grammont et de son gendre, le Comte de Mérode. Puis, les travaux définitifs furent remis au retour de la belle saison, mais avec celle-ci l'empereur Napoléon rentra à Paris et plus personne n'en parla.

On cultiva la vigne sur le Mont-Randon jusqu'au milieu du siècle dernier. Les mérites du vin qu'on y récoltait ne sont pas parvenus jusqu'à nous, mais il est probable que, comme les autres crus de la région, il devait être assez médiocre. Lorsque les nouveaux moyens de communication par chemin de fer permirent l'introduction des vins du Midi à bas prix, la culture de la vigne, fort aléatoire, fut abandonnée.

Le 20 mai 1826, l'ouverture d'une carrière de pierre sur les flancs de la colline amena la découverte de petits filons de houille. L'ingénieur des Mines du département, Thirria, après examen, déclara que ces signes indicateurs d'un gisement houiller étaient assez décisifs pour qu'il fut nécessaire de pousser plus avant les recherches et, à cet effet, le conseil municipal n'hésita pas à ouvrir un crédit de 1200 francs "considérant l'avantage immense qui résulterait pour la ville d'une pareille découverte, en retour duquel elle peut bien courir la chance de sacrifier en pure perte une somme assez modique". La suite ne nous est pas connue, mais le résultat des fouilles ne dut pas être concluant.

Le 7 octobre 1976, en défonçant une pelouse de son jardin, rue du Mont-Randon, Monsieur Leuvrey mit à jour une borne portant les armoiries de l'abbé Jean Rodolphe Stoer de Stoeremberg (1544-1570), identiques à celles que l'on peut voir sur la pierre conservée dans le hall de l'Hôtel de Ville.

.../...

Je signalerai aussi que j'ai vu au sommet du Mont-Randon, à plusieurs reprises, une borne qui était dans une haie derrière la seule maison (Auchter) alors bâtie à cet endroit ; j'en ai encore constaté la présence en 1927. Elle portait les armes de l'abbaye, c'est-à-dire la main bénissante. J'ai vu deux bornes identiques, l'une à la Fontaine aux Chartons et l'autre en bordure de la forêt sur le chemin dit de Sainte-Anne allant au Magny-Vernois. Elles ont maintenant disparu.

En descendant du Mont-Randon vers la ville on trouve un quartier appelé la Pologne. Dans ma jeunesse, lorsque je commençais à m'intéresser à l'histoire de ma ville natale, il n'y avait guère de Lurons, même ceux qui habitaient ce quartier, qui aient pu me donner la raison pour laquelle on l'appelait ainsi. Voici cependant l'explication qui m'en a été faite. À la suite des insurrections polonaises de 1831, chassés de leur pays par la répression sauvage qui suivit, beaucoup de Polonais, nobles ou gros propriétaires pour la plupart, vinrent se réfugier en France, confiants dans la tradition d'hospitalité de notre pays. Les uns s'arrêtèrent en Alsace, d'autres à Belfort. Besançon en reçut plus de 200. D'autres encore, continuant leur voyage vers l'intérieur, firent étape à Lure et à Vesoul, y séjournant quelque temps : deux nobles terriens y fondèrent une importante épicerie. Il n'y avait alors dans cette partie de la ville actuelle que deux ou trois maisons isolées dans la plaine, où ces hôtes de passage auraient reçu asile, et ce serait là l'origine de l'appellation que lui donnèrent les Lurons de l'époque.

.../...

Au pied du Mont-Randon s'étend la plaine dite de Saint-Quentin qui, il y a un siècle, était cultivée en chenevières. Elle mérite que nous nous y arrêtions, car c'est probablement le lieu le plus anciennement habité du territoire de Lure.

Là, s'élevait sur une légère éminence, à l'intersection de la rue Saint-Quentin et du Boulevard Sud, une antique chapelle dédiée à Saint-Quentin, apôtre du Beauvaisis, martyrisé en 287. Nous n'avons guère d'indications précises sur celle-ci. La première mention que j'en ai trouvée est dans le procès verbal de la visite faite par le procureur fiscal et général de l'Archevêché de Besançon, le 6 septembre 1603. Elle dépend, dit-il, de l'église paroissiale et est située en dehors des portes de la ville "comme d'un trait de mousquet". Elle était "en assez pauvre ordre" et il recommandait de la restaurer, d'y faire des pavements et des verrières. A l'entour est un cimetière non clos "on y enterre encore quelquefois".

Le procès verbal de la visite du 26 avril 1715 est plus explicite : la chapelle est située parmi des chenevières, à environ un demi quart d'heure de la ville. Elle a environ 26 pieds de longueur et 13 pieds de largeur, soit 9 m x 4,50 m. Elle est en bon état quant aux murailles, couverts, plafonds, pavé, fenêtres et portes, ce qui permet de penser qu'elle avait été restaurée. L'autel à 1 m 30 de longueur et 0 m 80 de haut. La pierre de l'autel entre dans la muraille

.../...

et au-devant elle est soutenue par un pilier de pierre. Il y a un tableau, "décent, quoique vieil qui contient au milieu un crucifix, à droite un Saint-Quentin et à gauche un Saint-Martin". "Il y avait anciennement un cimetière autour, présentement n'y a que les chenevières : on y allait en procession le jour de la feste du Saint et les 3 festes de Pâques et de Pentecoste".

Mais, en 45 ans elle s'était fort dégradée et en 1760 elle tombait par vétusté et comme elle ne pouvait être réparée, le corps municipal décida de la reconstruire "à cause de la grande vénération et dévotion des paroissiens de la ville et des environs pour ce saint qu'ils regardent comme un ancien protecteur". L'autorisation fut demandée à l'archevêque de Besançon qui la refusa et ordonna de la démolir le 24 novembre 1766, mais elle s'écroula d'elle-même le 24 mai 1767 et les matériaux en furent vendus aux enchères. Était-ce la chapelle primitive qui remontait au moins au VII<sup>e</sup> siècle, ou avait-elle été rebâtie au cours des siècles ? Elle était entourée d'un cimetière qui paraît avoir été utilisé dès l'époque mérovingienne et jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle au moins. Dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, et peut être avant, on y a relevé des sarcophages qui étaient incontestablement d'époque mérovingienne, des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles. En effet, ce sont des monolithes en grès strié, en forme de triangle isocèle, se rétrécissant depuis la place de la tête pour devenir très étroits au pied, recouverts d'une dalle, et à peine sous 40 à 50 centimètres de terre. C'est-à-dire toutes les caractéristiques

.../...

des sépultures mérovingiennes. Ce cimetière paraît avoir occupé principalement une grande partie du jardin de la maison Dupont (anciennement Pindeler) et se prolongeait dans les champs où passe maintenant le Boulevard Sud. La maison fut bâtie par un nommé Pindeler vers 1850, et il l'avait transmise à sa fille et à ses deux fils, tous trois célibataires, dont le dernier Louis est mort, si je me souviens bien, en 1917 ou 1918. A plusieurs reprises, ils mirent à jour, en travaillant leur jardin, des cercueils en pierre ou des squelettes. J'ai vu notamment dans leur cave trois de ces sarcophages qu'ils utilisaient à des fins domestiques. J'ai la photographie de l'un d'eux découvert en 1897. J'ignore ce qu'ils sont devenus. Au bout du jardin, j'en ai découvert deux le 11 avril 1941, orientés Nord-Sud, ne contenant que des ossements et aucun mobilier. Après les avoir explorés, j'ai fait remettre en place les dalles qui les recouvraient et les ai fait enfouir à nouveau. Mais il est certain que d'autres ont dû par la suite les découvrir et même les laisser un certain temps à ciel ouvert car, lorsque sur mes indications l'un d'eux a été de nouveau mis à jour en 1951, la dalle était brisée et il était rempli de boîtes de conserves dont étaient pourvues les troupes américaines qui ont libéré la France en 1944. Un peu plus loin, les mêmes chercheurs ont exhumé un squelette sur lequel était déposé un scramasaxe.

Lors des fouilles consécutives à l'ouverture du Boulevard Sud en 1978-1979, près de cent sépultures ont été identifiées, squelettes ou ossements enterrés à même le sol.

.../...

On peut penser qu'il s'agissait de personnes de moindre condition, esclaves, serviteurs, que celles qui eurent le privilège d'être déposées dans un cercueil en pierre. Certains de ces squelettes étaient entassés sans ordre les uns sur les autres ; on peut envisager qu'ils ont été jetés dans une fosse commune à la suite d'un massacre ou d'une épidémie, ou bien même réinhumés là, après enlèvement des sarcophages qui contenaient leurs restes. Car je me rappelle avoir vu, dans ma jeunesse, plusieurs de ces cercueils en pierre dans des maisons de la rue du Magny où ils servaient d'auge. Dans les délibérations du corps de la ville, il est fait état en 1735 de l'un d'eux qui servait de lavoir près de la fontaine située devant l'église. Peut-être provenait-il de Saint-Quentin.

Suivant les archéologues des antiquités historiques de Besançon, les ossements exhumés dataient d'époque différentes, allant même jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle.

Si je m'en rapporte à ce que disaient ma grand-mère et d'autres vieilles personnes, on aurait même inhumé dans ce cimetière de Saint-Quentin jusqu'à la disparition de la chapelle, mais exceptionnellement et par nécessité, lorsqu'en hiver le transport de défunts du Magny-Vernois jusqu'au cimetière de Lure présentait des difficultés. Mais ceci ne me paraît pas très certain et, en raison de contradictions, il faut accueillir avec quelques réserves certaines traditions orales souvent déformées.

.../...

Ed. Clerc (Essai sur l'Histoire de la Franche Comté, 1840) fait état de sarcophages trouvés à Saint-Quentin, tous très grossiers, avec couvercle en dalle, sans ornements, ce qui les rapportait à l'époque mérovingienne. Le sol qui les renfermait étant parsemé de débris de tuiles romaines.

Le Père Dunand, qui visita Lure entre 1760 et 1770, écrit : "à dix minutes, au sud ouest de Lure en plaine était un vieux château, dit le Palais de Saint-Quentin, on n'en voit plus aucun vestige aujourd'hui que des briques et quelques fondations. Toutes les tuiles qu'on y trouve sont de la façon des romaines".

En 1771, le savant Perreciot explora aussi le site "j'ai vu, dans les héritages qui bordent la ville au midi, un assez grand nombre de tuilots romains".

Et dans mon enfance, où toute cette plaine était encore en culture, après les labours, le terrain était criblé de petits fragments de tuiles et de briques. En 1916, alors que Louis Pindeler vivait encore, j'ai recueilli des tessons de poteries dans sa propriété, soit que je les aie ramenés moi-même, soit qu'il me les ait donnés.

Lors des travaux du Boulevard Sud, en 1978-79, des fouilles ont été effectuées sous la direction d'archéologues du service des antiquités historiques de Franche Comté, et il y aura lieu d'attendre la publication de leur rapport pour

.../...

avoir des conclusions précises car, sous le niveau des vestiges gallo-romains et des sépultures mérovingiennes, il ont découvert quelques tessons préhistoriques, laissant supposer l'existence d'un habitat remontant à une époque allant de 1500 à 600 avant Jésus-Christ.

Ils ont aussi mis à jour des fondations de murs que je crois pouvoir identifier avec ceux de la chapelle Saint-Quentin, car ils se situent à l'emplacement même que m'avaient indiqué ma grand-mère et d'autres vieux Lurons, principalement le chanoine Plaisonnet, intarissable lorsqu'on le mettait sur le sujet du vieux Lure, rapportant des traditions de famille recueillies dans son enfance, et dont j'ai pu vérifier la rigoureuse exactitude lorsque j'ai, plus tard, eu l'occasion de les confronter avec les documents d'archives.

Les fouilles ont aussi fourni des tuileaux, des tessons de poteries gallo-romaines en grand nombre, particulièrement des sigillés, des vestiges de canalisations en triples, des objets divers, épingles en os, fibules en bronze. A côté des sépultures mérovingiennes ont été trouvées des épingles, des fibules, des bagues, des perles de colliers et une plaque boucle, avec sa contreplaque incrustée de filets d'argent.

Cependant, la découverte la plus importante à ce jour a été celle faite un peu plus au nord, fortuitement, à la suite d'un labour en 1896. Alertés par le laboureur,

.../...

M. Fernand Scheurer, industriel, amateur éclairé, et son directeur Charles Bernard, dégagèrent d'importants fragments d'un superbe pavé mosaïqué à appareil vermicellé d'environ 5 mètres sur 5 avec, au centre, un emblème circulaire contenant un homme et une femme debout l'un à côté de l'autre, qu'on estime représenter Adonis et Vénus. La mosaïque dégradée par les ans, les travaux de labour qui l'avaient effleurée au cours des siècles, et l'humidité du sol, était en mauvais état. Tous deux s'appliquèrent à restaurer soigneusement les fragments restés intacts et les fixèrent sur une assiette de ciment. Puis, après avoir fait des croquis sur place et s'inspirant des fragments restaurés, Monsieur E. Armand, professeur au collège, exécuta un magnifique dessin à l'échelle reconstituant la mosaïque dans son ensemble.

Les archéologues qui l'examinèrent à l'époque la datèrent de celle d'Hadrien, Empereur mort en 138 de notre ère. "La coiffure et les draperies de la robe de la femme sont rehaussées et rendues éclatantes par l'emploi de pâtes de verre coloré, procédé qui était fort à la mode vers le temps d'Hadrien".

Monsieur Henri Stern, maître de recherches au CNRS lui a assigné une date postérieure, début du 4<sup>e</sup> siècle. "Style et facture font attribuer cette mosaïque à l'époque des Sévère. Quelques fragments semblables s'étant trouvés à Trèves "(Bul. Sté. Nationale des antiquaires de France - 1959)". Elle n'a probablement pas été fabriquée sur place et a pu être apportée par un des propriétaires de la maison, se-

lon un usage assez répandu chez les Romains. En effet, Suétone rapporte que Jules César emportait avec lui, dans ses expéditions, des dalles et des pavés en mosaïque.

Celle de Saint-Quentin recouvrait tout un dispositif de chauffage constitué par des conduits de chaleur (hypocauste) couverts de briques rouges carrées de 40 centimètres et de 4 à 5 centimètres d'épaisseur, formant un sol sur lequel reposait la mosaïque. Le tout en parfait état. Les couloirs renfermaient encore des cendres de bois, ce qui indique que la demeure était habitée lorsqu'elle fut détruite. Les deux inventeurs continuèrent leurs recherches, mais celles-ci furent sans grand résultat : des restes de murs et de fondations, quelques tessons de poteries gallo-romaines et des monnaies de l'époque des César.

La vie de Saint-Desle nous apprend que le Roi Clotaire II possédait une métairie et une demeure royale proches du monastère de Saint Desle, mais sans autre précision. Par contre, l'auteur dit que Lothaire donna le monastère de Lure à sa concubine Waldrade (vers 869), laquelle s'établit à l'endroit nommé Saint Quentin : in loco qui dicitur S.Quentini.

Les vestiges éparpillés, les restes de murs et de fondations, la mosaïque, tout cet ensemble découvert de ci de là entre la rue de la Métairie et le creux Thiebaut, bordant la rue actuelle du Magny, font penser que c'est l'empla-

.../...

cement du domaine des rois mérovingiens dont parle la vie de Saint Desle, ancienne villa gallo-romaine, reprise par eux, comprenant le château, demeure du maître, la ferme avec les cuisines, les étables, les colombiers, les granges, le cellier, le four, le moulin, le pressoir, les ateliers des artisans, les chambres des serviteurs et des esclaves. La villa pouvait aussi être complétée par des petites fermes aux alentours et tenue par des familiers du maître.

Au IV<sup>e</sup> siècle, les seigneurs commencèrent à ériger des chapelles dans l'enceinte de leurs villas entourées, selon le rite chrétien, d'un cimetière où étaient inhumés ceux qui vivaient et travaillaient dans la villa.

Le quartier Saint-Quentin commença à se construire après l'établissement du chemin de fer et surtout l'installation de l'usine fondée par Gustave Scheurer en 1881. Auparavant, on n'y voyait que la maison Pindeler et plus anciennement encore la ferme Parmentier, autrefois métairie de l'abbaye de Lure, acquise par mon grand père Onésime Girardot en 1862 et où il transporta la petite fonderie qu'il exploitait au Magny-Vernois.

Avant la construction de la gare et de la ligne Paris-Belfort, en 1857, la rue Saint-Quentin n'était alors qu'un chemin conduisant à la chapelle et au Magny-Vernois où l'abbaye de Lure avait son moulin et où elle autorisait les bourgeois à aller pêcher dans la rivière La Reigne.

.../...

La promenade de la Douve (square de la Gare) et l'actuelle rue de la Gare sont encore dénommées sur les anciens plans, jusque dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, chemin du Magny-Vernois. Rappelons que la ligne Aillevillers, Luxeuil, Nancy fut construite en 1876 et celle de Montbozon en 1896.

Sur le terrain situé entre les numéros 50 et 60 de la rue Saint Quentin était une tourbière qui cessa d'être exploitée vers 1909-1910, à la suite d'un gigantesque incendie nocturne qui détruisit l'entrepôt où était accumulée une grande quantité de tourbe. Les Lurons de ce temps, qui étaient fort badauds, se rendirent en foule sur les lieux, comme au spectacle.

Avant d'entrer dans la vieille ville, visitons la rue des Gleux, où un curieux monument retiendra l'attention du promeneur au n° 12, actuellement maison des Soeurs infirmières et, jusqu'en 1874, siège de la Loge Maçonique de troisième classe, Tolérance et Progrès, affiliée au Grand Orient de France et fondée le 23 décembre 1864 par 17 Notables de Lure d'opinions politiques diverses, mais surtout opposants de l'Empire, la plupart fermes républicains. Constituée sous des dehors d'institution de bienfaisance, elle n'eut qu'une activité modeste sous l'Empire, car ses membres se sentaient surveillés. Mais, après la chute de l'Empereur en 1870, la loge luronne devint une association politique active professant des idées très avancées ; on y faisait même ouvertement des

.../...

voeux pour le triomphe de la commune, de sorte que les membres conservateurs s'en retirèrent. Elle comptait en 1874 soixante quatorze membres, tous du parti républicain extrême dont les tendances commencèrent à inquiéter les représentants du gouvernement : "L'esprit qui anime cette association, écrivait alors le Sous Préfet de Lure, se manifeste par une vive hostilité au clergé et à la religion catholique et par une opposition constante à tout gouvernement qui se place hors du courant révolutionnaire." La loge Tolérance et Progrès était devenue un véritable comité électoral, qui se dépensait sans compter pour faire triompher la candidature à la députation du radical Herisson contre le candidat officiel. Lorsque Herisson fut élu grâce à eux, les francs-maçons Lurons fêtèrent son succès, et le leur par conséquent, de façon si bruyante et si insolente que le Préfet ordonna la fermeture de la Loge le 19 mars 1874, et mit sous la surveillance étroite de la police les plus actifs et les meneurs qui étaient, en fait, huit des dix sept fondateurs restants. Le Grand-Orient de France approuva la fermeture, justifiée parce que les membres s'étaient écartés des statuts de l'ordre.

Les fondateurs tentèrent plusieurs démarches pour en obtenir la réouverture, mais leur demande fut définitivement rejetée en 1878. Deux membres rachetèrent alors le local devenu inutile aux six autres fondateurs et, peu après, le cédèrent aux soeurs garde-malades de la Congrégation du très Saint Sauveur de Niederbronn, qui remplacèrent ainsi les turbulents républicains.